

MAIRIE DE CLAIROIX

1, rue du Général de Gaulle – 60280 CLAIROIX

☎ 03 44 83 29 11 - 📠 03 44 83 45 37

email : info@clairoix.com

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie

Le lundi 15 avril 2019 à 20h00

Affiché le 09/04/2019

Le Maire,



Laurent PORTEBOIS

L'ordre du jour sera :

1°) FINANCES :

- ❖ 19C026 – Demande de soutien financier auprès du Conseil départemental de l'Oise pour les travaux de maîtrise des ruissellements et des coulées de boue à l'échelle des sous-bassins versants de Clairoix
- ❖ 19C027 – Demande de soutien financier auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les travaux de maîtrise des ruissellements et des coulées de boue à l'échelle des sous-bassins versants de Clairoix
- ❖ 19C028 – Décision modificative n°1
- ❖ 19C029 – Vote du taux de la Taxe Communale sur Consommation Finale d'Electricité